

Dette nationale

Le théorème de JF Melon, selon lequel "*un Etat ne peut jamais être affaibli par ses dettes, parce que les intérêts sont payés de la main droite à la main gauche*" doit être fortement nuancé, car si l'Etat, par le service public, reverse à ses citoyens l'argent qu'il leur emprunte, tout le monde oublie la rémunération des actionnaires qui en évapore une partie. Vivre perpétuellement à crédit signifie qu'il faut aussi payer le coût du crédit. Le reversement amplifie les inégalités puisqu'il profite à ceux qui sont les plus riches.

Un particulier qui veut profiter rapidement d'un bien trop cher à acquérir accepte de payer le service que lui rend le banquier qui lui prête. L'Etat ne devrait pas être dans cette vision à court terme. Les citoyens français devraient comprendre qu'il suffirait de payer plus d'impôts (direct et indirect) pendant un court moment pour effacer la dette pour, à moyen terme, payer moins d'impôts puisqu'il n'y aurait plus d'intérêts à payer.

Vouloir effacer la dette en réduisant les dépenses de l'Etat, voire en vendant un patrimoine immobilier est une solution de myope avec effets pervers : Sous-traiter les missions régaliennes ne saurait être bon pour une démocratie ; sous-traiter les services collectifs liés aux réseaux (énergie, transports, transmissions) et à la santé, c'est oublier qu'il faudra payer la marge bénéficiaire ; réduire les effectifs de la fonction publique, c'est traiter le symptôme et non la cause.

Les économies se préparent à long terme : prévenir par de l'action sociale (y compris une police plus utile et plus proche comme celle qui protège les plages ou les embouteillages), c'est diminuer la charge de la justice ; recruter des cadres moyens de qualité en les payant au prix de leur valeur, c'est s'assurer d'une administration cohérente et efficace...

Et quand vient une crise, c'est bien à l'Etat d'engager de grands chantiers (ou de grandes recherches) qui mobilisent ceux qui perdent leur emploi et qui dotent le pays d'investissements utiles.

Une petite dernière : Celui qui achète et qui revend des actions est-il différent de celui qui achète et qui revend des livres ? Oui, car il ne paie pas la TVA.

R. Tia